

# Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

## Consignes d'examens

Cycle	2019-2020/2
Titre	CESS technique de qualification
Matière	Mathématiques

**Direction de l'organisation  
des jurys**  
Rue Adolphe Lavallée, 1  
1080 Bruxelles

[jurys@cfwb.be](mailto:jurys@cfwb.be)  
Tél : +32 (0)2 690 85 86  
[enseignement.be/jurys](http://enseignement.be/jurys)

## I. Informations générales

### ●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Mathématiques

Volume horaire : 2h

### ●●● Programme

Le numéro du programme : 481P/2017-240

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/481P-2017-240%20.pdf>

Ce document décrit différents programmes.

Le programme du Jury est le programme :

**Mathématiques actives dans la formation qualifiante**

**MQ32 UAA1 – Approche graphique d’une fonction**

**MQ32 UAA2 – Modèles de croissance**

**MQ32 UAA3 – Statistique**

**MQ32 UAA4 – Probabilité**

Rappel : ces consignes ne se substitue pas au programme de la fédération Wallonie Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d’évaluation.

## II. Organisation de l’examen

### ●●● Modalité d’évaluation d’examen

Un examen écrit

Nombre d’heures : 3 heures maximum

### ●●● Matériel

Matériel requis : calculatrice non graphique et non programmable, latte, équerre, rapporteur, ...

Matériel refusé : calculatrice graphique, calculatrice programmable

### III. Évaluation et sanction des études

#### ●●●Dispense

Dispense obtenue si la note est supérieure ou égale à 50%.